

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

Master de spécialités en santé et sciences du médicament

Centre d'excellence africain de formation, de
recherche et d'expertises en sciences du
médicament (CEA CFOREM)

Université Joseph KI-ZERBO

Burkina Faso

JUILLET 2022

Rapport publié le 29/07/2022

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation

pages 3 à 20

Décision d'accréditation

pages 21 à 25

RAPPORT D'ÉVALUATION

Master de spécialités en santé et sciences du médicament

Centre d'excellence africain de formation, de recherche et d'expertises en sciences du médicament (CEA CFOREM)

Université Joseph KI-ZERBO

Burkina Faso

Janvier 2022

Le Centre d'Excellence Africain CFOREM de l'Université Joseph KI-ZERBO a demandé l'évaluation de son Master de spécialités en santé et sciences du médicament par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

En raison de circonstances exceptionnelles, le déroulé de l'évaluation a été adapté (remplacement de la visite physique du comité par des séances de visite en visioconférence), tout en respectant les principes fondamentaux de l'évaluation d'un établissement ou d'une formation : suivi du référentiel d'évaluation externe, envoi par l'établissement de son rapport d'autoévaluation (RAE) et des documents annexes demandés, mise en place du comité d'experts par le Hcéres, travail collégial du comité, entretiens avec l'établissement et ses partenaires en visioconférence, rédaction du rapport et transmission de ce dernier dans sa version provisoire puis définitive à l'établissement, réponse de l'établissement au rapport du comité.

Cette procédure spécifique est conforme à la position officielle définie conjointement par EQAR et ENQA.¹

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Christiane Heitz, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

¹ <https://enqa.eu/index.php/home/enqa-statement-on-covid-19-pandemic/>

SOMMAIRE

I. FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION	6
Responsable de la formation	6
Résultats des accréditations antérieures et système qualité mis en place	6
Moyens humains et matériels mis à disposition de la formation	6
Effectifs étudiants et leur typologie sur les 4 dernières années	7
II. DESCRIPTION DE LA VISITE	7
Composition du comité d'experts	7
III. PRÉSENTATION DE LA FORMATION	11
IV. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION	11
Finalité de la formation	11
Positionnement de la formation	12
Organisation pédagogique de la formation	13
Pilotage de la formation	16
V. CONCLUSION	19
Points forts	19
Points faibles	19
Recommandations pour l'établissement	19
VI. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT	20

I. FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

Université/établissement : Université Joseph KI-ZERBO(UJKZ), Ouagadougou, Burkina Faso

Composante, faculté ou département concerné : Centre de formation, de recherche et d'expertise en sciences du médicament (CEA-CFOREM), Section Pharmacie - Unité de formation et de recherche en sciences de la santé (UFR/SDS).

Nom de la formation : Master de spécialités en santé et sciences du médicament (MSSM)

Filière spécialisée ou spécialité :

- Assurance qualité et contrôle qualité des médicaments et aliments
- Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutiques
- Dermopharmacie et cosmétologie
- Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé
- Pharmacologie et pharmacie clinique
- Pharmacie hospitalière
- Réglementation pharmaceutique
- Toxicologie (clinique, environnement et en milieu de travail)

Année de création et contexte : Le Master MSSM a été créé en 2014 et associé au CEA-CFOREM en 2019.

Lieu(x) où la formation est dispensée : UFR/SDS, Université Joseph KI-ZERBO
Ouagadougou, campus de Zogona.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Nom, prénom : Rasmané SEMDE,

Corps et grade : PharmD, PhD, Professeur titulaire des Universités

Discipline principale enseignée : Pharmacie galénique et industrielle

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES ET SYSTÈME QUALITÉ MIS EN PLACE

Résultats des accréditations antérieures : Néant.

Il s'agit d'une première demande d'accréditation par un organisme autre que le ministère de tutelle.

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DE LA FORMATION

Moyens humains : l'UFR comprend 204 enseignants : 49 professeurs, 31 maîtres de conférences, 68 maîtres assistants, 55 assistants et 29 agents administratifs.

15 enseignants de l'UFR prennent en charge l'organisation et les enseignements du MSSM.

Une cinquantaine d'intervenants extérieurs, enseignants-chercheurs d'autres universités africaines ou européennes ou professionnels complète l'équipe pédagogique.

Matériels :

Salles et équipement technologique :

- Deux salles de cours dédiées aux étudiants de MSSM, équipées de vidéoprojecteurs et systèmes de visioconférence ;
- Une bibliothèque de l'UFR, une bibliothèque universitaire centrale et les ressources documentaires du laboratoire de développement du médicament (LADME) ;
- Des salles de travaux pratiques et les équipements du laboratoire (LADME)

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

Promotion	étudiants	étudiantes	nationaux	étrangers	MSSM	Formation continue*
2014-2015	14	7	21	0	21	0
2015-2016	20	16	34	2	36	0
2016-2017	44	26	49	21	21	49
2017-2018	46	29	52	23	31	44
2018-2019	72	56	72	56	36	92
2019-2020	58	62	75	45	40	80
2020-2021	74	55	77	52	53	76
Total	328	251	380	199	238	341
%	57	43	66	34	41	59

*formations courtes organisées par le MSSM : DIU gestion des approvisionnements pharmaceutiques et cours international sur les dispositifs médicaux.

II. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

Christiane Heitz, Professeur honoraire, Faculté de Pharmacie, Université de Strasbourg

Experts :

- Élisabeth Adenot, étudiante en pharmacie (5^e année), Faculté de Pharmacie, Université de Paris
- Pascal Coudert, Professeur, Faculté de Pharmacie, Université Clermont Auvergne
- Thierry Vandamme, Professeur, Faculté de Pharmacie, Université de Strasbourg

Le Hcéres était représenté par :

- Pierre Courtellemont, Professeur des Universités, conseiller scientifique,
- Michelle Houppé, Responsable de projet.

DÉROULÉ DE LA VISITE

- Date de la visite : Mardi 30 novembre 2020 (par visioconférence)
Compte tenu des restrictions dues à la crise sanitaire, les réunions ont toutes eu lieu à distance par visioconférence selon les modalités préconisées par le Hcéres. L'outil utilisé est Zoom, la gestion des liens et des accès a été assurée par l'établissement.
- Des vidéos présentant les locaux et les équipements des différents laboratoires ainsi que des documents complémentaires, sur demande, ont été mis à disposition des membres du comité d'experts.

— La visite s'est déroulée selon le programme comme suit :

30 novembre 2021			
Heure Ouagadougou	Heure Paris	Session	Participants Université Joseph Ki-Zerbo
	09:30 10:00	Briefing comité huis-clos	
09:00 09:45	10:00 11:00	Rencontre institutionnelle Présentation du CEA (15mn), de ses formations, de son autoévaluation Questions/réponses (30 mn)	SEMDE Rasmané, Directeur CEA OUEDRAOGO Moussa, Directeur adjoint CEA YOUL Noela Hoho Estelle, Directrice adjointe UFR/SDS YAMEOGO B. Josias, Responsable Thème I SOMBIE B. Charles, Responsable secrétariat pédagogique du MSSM, Responsable partenariats DORI Daniel, Responsable Assurance Qualité et accréditation OUEDRAOGO Raogo, Post-doctorant.
		Intersession 15 mn	
10:15 11:00	11:15 12:00	Rencontres Responsables du Master (Questions/réponses, pas de présentation)	SEMDE Rasmané, Coordonateur MSSM OUEDRAOGO Moussa, Responsable Options Pharmacologie et Toxicologie YOUL Noela Hoho Estelle, Coodonatrice académique YAMEOGO B. Josias, Responsable Option Biopharmacie SOMBIE B. Charles, Secrétariat pédagogique du MSSM DORI Daniel, Responsable Assurance qualité et accréditation OUEDRAOGO Raogo, Post Doctorant LOMPO Dialinli, Chef de la scolarité NACRO/KONATE Flora, Secrétaire comptable IBRIGA/THIOMBIANO Jacqueline, Représentant Chef de service des inscriptions de l'UJKZ
		Intersession 10 mn	
11:10 12:10	12:10 13:10	Rencontres Enseignants	ZIME DIAWARA Hermine, Maître-assistante, Pharmacie Galénique et Biopharmacie TOE GUIGUEMDE Natacha, Enseignante indépendante, Règlementation TRAORE Salimata, Maître-assistante, Toxicologie SAKIRA Abdoul Karim, Maître-assistant, Chimie Analytique et Bromatologie OUEDRAOGO Salfó, Chargé de Recherche, Pharmacie Galénique et Biopharmacie SONDE Issaka, Enseignant indépendant, Santé Publique et Gestion des achats OUEDRAOGO Amina, Maître de conférences agrégé, Dermatologie - Vénérologie SANOU Pascaline, Enseignante indépendante, Gestion des approvisionnements des Produits de Santé SOMDA Thierry, Enseignant indépendant, Marketing
	13:10 14:00	Débriefing et déjeuner	
13:00 14:00	14:00 15:00	Rencontres Alumni & Employeurs	OUEDRAOGO Abasse, Alumni Pharmacie hospitalière, CHU Tengandogo KABORE Anne Marie, Alumni Biopharmacie SANGHO Aboubacar, Alumni Règlementation, Direction de la pharmacie et du Médicament

			<p>BELEM Mohamed, <i>Alumni</i> Assurance qualité et contrôle qualité, Laboratoire national de santé publique</p> <p>GORGO Hade Fernand, <i>Alumni</i> Biopharmacie, SYNOVIE</p> <p>YABRE Zacharia, Employeur/<i>Alumni</i>, Gestion des approvisionnements, Direction général de l'accès aux produits de santé</p> <p>NIKIEMA Ouégo Moussa, Employeur/<i>Alumni</i> Assurance qualité et contrôle qualité, Laboratoire National de santé publique</p> <p>SAWADOGO Anicet Jean Issac Rakiiswend, Employeur, GAMET</p> <p>HEBIE Fabrice Mamadou, Employeur, ONG Terre des Hommes Lausanne</p> <p>BALIMA Innocent, Employeur, CHU pédiatrique Charles De Gaulle</p>
	15:00 15:10	Intersession 10 mn	
14:10 15:30	15:10 16:30	Rencontres Étudiants	<p>YAMEOGO PEGDWENDE STELLA VANESSA, Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutiques</p> <p>HIE ABDRAHMAN, Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutiques</p> <p>OUATTARA WILLIAMS, Pharmacie hospitalière</p> <p>WIYA AWA, Pharmacie hospitalière</p> <p>BASSOROBOU ADONIJA ALIX, Toxicologie</p> <p>NAOLI EZEKIEL, Règlementation pharmaceutique</p> <p>NANEMA ERIC, Pharmacologie</p> <p>DIBRI GEOFFROY, Pharmacologie</p> <p>TAPSOBA /SOUBEIGA ROMAINE, Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé</p> <p>KONE NOUHOUM, Pharmacologie</p> <p>MOUSSA BOUBACAR OUSMANE, Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutiques</p> <p>CHAHER AHMED, Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé</p> <p>DOSSOU MOISE STEVEN, Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé</p> <p>NOUFIONSOU VIGNON IDA CHANTAL, Règlementation pharmaceutique</p> <p>NANA DIANE NICOLE, Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutiques</p> <p>TAMBOURA INNA, Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé</p> <p>SIEHO ARISTIDE, Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé</p> <p>ATCHADE CONSTANTIN, Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutiques</p> <p>BOGNINI EDITH, Toxicologie</p> <p>BONOU SELEGBE ISANORELLE, Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutiques</p> <p>IDI ABDOUL, Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé</p> <p>AYENA AIME CESAIRE, Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutiques</p> <p>ZOUMA MOISE, Toxicologie</p> <p>ZERBO EUDES DONATIEN, Assurance qualité et contrôle qualité des médicaments et des aliments</p>

			<p>COULIBALY BREMA, Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé</p> <p>OURO-AGORO SAMSIYA, Règlementation pharmaceutique</p> <p>KAFANDO AWA, Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé</p> <p>SOMDA JESSICA LYNDA, Dermopharmacie et cosmétologie</p> <p>MOUSSA ELIMANE, Dermopharmacie et cosmétologie</p> <p>NIKIEMA ANAELLE VIVIANE, Pharmacologie</p> <p>HOUNKPATI AFI SITOOU, Pharmacie hospitalière</p> <p>NARRE JOSEPHINE, Dermopharmacie et cosmétologie</p> <p>TIENDREBEOGO RAMATA, Assurance qualité et contrôle qualité des médicaments et des aliments</p> <p>SINARE OUSMANE, Pharmacie hospitalière</p> <p>KENGUE JULIE, Dermopharmacie et cosmétologie</p> <p>KIEMDE SALIMATA, Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé</p> <p>TRAORE SAFIATOU, Règlementation pharmaceutique</p> <p>ZONGOSIDONIE Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutiques</p> <p>KABOREBIBATA, Pharmacie hospitalière</p> <p>SANOU YOLANDE, Toxicologie</p> <p>KOULIBALY BERENGER, Règlementation pharmaceutique</p> <p>CAITANO JUAN, Règlementation pharmaceutique</p>
	16:30 16:40	Intersession 10 mn	
15:40 16:20	16:40 17:20	Assurance qualité	<p>BASSOLE Henri Nestor, Président cellule interne d'assurance qualité de l'UJKZ</p> <p>YOUL Noela Hoho Estelle, Vice-Présidente comité de pilotage</p> <p>SIMPORE M. Marcel, membre du comité de pilotage/membre CIAQ</p> <p>DORI Daniel, membre du comité de pilotage/membre CIAQ</p>
	17:20 18:20	Débriefing à huis-clos	
17:20 18:00	18:20 19:00	Session de clôture (dernières questions/réponses, pas de restitution)	<p>SEMDE Rasmané, Coordonnateur MSSM, Directeur CEA</p> <p>OUEDRAOGO Moussa, Directeur adjoint CEA</p> <p>YOUL Noela Hoho Estelle, Directrice adjointe UFR/SDS, Coordinatrice académique</p> <p>YAMEOGO B. Josias, Responsable Thème I</p> <p>SOMBIE B. Charles, Responsable secrétariat pédagogique du MSSM, Responsable partenariat</p> <p>DORI Daniel, Responsable Assurance qualité et accréditation</p> <p>OUEDRAOGO Raogo, Post Doctorant</p>

III. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le Master MSSM a été créé en 2014 au département de Pharmacie de l'UFR SDS. Il a été l'un des éléments de constitution du Centre de formation, de recherche et d'expertises en sciences du médicament (CFOREM) sélectionné comme Centre d'excellence africain pour l'impact sur le développement (CEA-Impact) en 2019, bénéficiant de financements de la Banque Mondiale. Sont associées au Master, deux formations courtes destinées à la formation continue : un DIU gestion des approvisionnements pharmaceutiques et un cours international sur les dispositifs médicaux. Le laboratoire du développement du médicament (LADME) et l'école doctorale sciences et santé font partie du CEA.

Le Master se décline en 8 spécialités à orientation recherche et professionnelle :

1. Assurance qualité et contrôle qualité des médicaments et aliments
2. Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutiques
3. Dermopharmacie et cosmétologie
4. Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé
5. Pharmacologie et pharmacie clinique
6. Pharmacie hospitalière
7. Réglementation pharmaceutique
8. Toxicologie (clinique, environnement et en milieu de travail).

Le Master est accessible aux étudiants de santé (pharmaciens, médecins, chirurgiens dentiste et vétérinaires) pour l'orientation recherche et professionnelle, et aux titulaires d'une licence de sciences de la vie et de la terre, de sciences exactes et appliquées, de droit ou de tout diplôme validé par son comité pédagogique pour le parcours recherche.

Le Master est organisé en 4 semestres conformément au dispositif Licence-Master-Doctorat (LMD). L'enseignement est proposé en présentiel ou en distanciel.

IV. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : FINALITE DE LA FORMATION

Les documents transmis attestent d'une bonne capacité à définir et décrire les objectifs de la formation, les connaissances à acquérir et les compétences visées. Le guide de l'étudiant particulièrement détaillé est un document remarquable pour l'information des apprenants. Les *syllabus* de la formation, en cours de déploiement, sont un outil adapté à la présentation de la finalité des différentes spécialités du Master. Les intitulés des différentes spécialités sont lisibles et adaptés aux besoins de formations approfondies dans le champ pharmaceutique identifiés au plan national et dans la sous-région ouest-africaine, en formation initiale ou continue. Les débouchés sont bien identifiés et la formation adaptée aux besoins professionnels.

Référence 1-1 : Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont explicites.

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et compétences à acquérir pour les spécialités du Master sont clairement définis et présentés de façon explicite dans le rapport d'autoévaluation et dans ses annexes. Les *syllabus* de cours sont en cours de développement grâce à l'appui du projet CEA-Impact. Les exemples présentés en annexes (Spécialité Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutique et spécialité Pharmacologie) détaillent les objectifs pédagogiques et les compétences visées de chaque élément constitutif (ECU) des unités d'enseignement (UE).

Les principaux objectifs sont, après l'acquisition de connaissances fondamentales par les études de pharmacie, de médecine ou de sciences de la Vie, la formation par les différentes spécialités vers la recherche ou la formation approfondie à une pratique professionnelle dans les champs de la pharmacie hospitalière, la recherche et le développement des médicaments et produits de santé, les affaires juridiques et réglementaires, la production et le contrôle qualité, la gestion des approvisionnements et de la distribution des produits de santé. La formation doit permettre de mettre à la disposition du pays et de la sous-région Ouest africaine des professionnels qualifiés dans le domaine des sciences du médicament et ainsi d'améliorer la qualité et les performances d'entreprises locales de production de principes actifs et de médicaments. Le développement

des capacités de recherche en sciences du médicament fait également partie des objectifs de la formation en particulier en lien avec l'école doctorale Sciences et santé et le laboratoire LADME.

L'organisation de l'enseignement et la liste des cours et des enseignants sont décrites de façon très détaillée dans le guide de l'étudiant et dans les annexes au rapport d'autoévaluation. Chaque cours fera l'objet de la publication d'un syllabus selon un plan type, reprenant la description du cours, les objectifs, les acquis d'apprentissage spécifiques (savoir, savoir-faire, savoir être), les ECTS (*European Credit Transfert System*) attribués, les méthodes pédagogiques, le calendrier détaillé des heures de cours pendant le semestre, les méthodes d'évaluation des étudiants, les prérequis et les références bibliographiques.

Un supplément au diplôme présentant le cursus validé par l'étudiant, les connaissances et compétences acquises n'est pas évoqué dans le dossier. Ce document pourrait être mis à disposition des étudiants qui souhaiteraient poursuivre leur formation ou rechercher un emploi notamment en Europe.

Référence 1-2 : Les débouchés en matière de métiers et de poursuite d'études sont explicites.

Les débouchés et leurs prérequis sont présentés dans plusieurs documents joints en annexe au dossier d'autoévaluation. Les métiers visés sont explicités et déclinés pour chacune des spécialités du Master : responsable management/assurance qualité, responsable de laboratoire de contrôle de qualité, chargé de développement de la fabrication ou du contrôle de qualité, chargé de recherche, directeur de site, chargé de la coordination des approvisionnements pharmaceutiques ou de la logistique dans les établissements hospitaliers, chargé de recherche clinique, employé d'établissement chargé R&D, chargé des affaires réglementaires, chargé de la sécurité des travailleurs dans leur milieu de travail, responsable de laboratoire de toxicologie clinique ou des centres antipoison....

Le CEA-CFOREM a aujourd'hui une bonne connaissance du devenir de ses étudiants et de leur insertion professionnelle grâce à une enquête réalisée auprès des diplômés du Master depuis sa création. Ces indicateurs sont publics et sont utiles pour l'information et l'orientation des étudiants.

La formation est clairement positionnée par rapport à la/aux formation(s) sur laquelle/lesquelles elle peut déboucher : poursuite d'études en doctorat conformément aux articles énoncés dans l'une des annexes du dossier, en accord avec le système LMD. Le master est en lien avec l'école doctorale sciences et santé (ED2S) liée au CEA-CFOREM.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

La formation est bien positionnée dans l'offre nationale et internationale au niveau de la sous-région Ouest africaine et bénéficie de l'attractivité de l'Université Joseph KI-ZERBO ainsi que du rattachement au CEA-CFOREM. Si la vocation première de la formation n'est pas la recherche, les liens avec celle-ci sont notables et attestés par des publications de niveau reconnu. De nombreux soutiens institutionnels, universitaires ou professionnels sont évoqués mais il est difficile d'évaluer leurs apports spécifiques à la formation.

Référence 2-1 : La formation indique son positionnement dans un espace local, régional, national ou international, selon les cas.

La formation s'est positionnée par rapport au monde socio-professionnel dans lequel les diplômés ont vocation à s'insérer. La création du CEA-CFOREM s'est appuyée sur de nombreux soutiens et engagement de partenariats, fournis dans une annexe du dossier d'autoévaluation. A côté des laboratoires universitaires, une quarantaine de partenaires institutionnels et sectoriels sont clairement identifiés comme étant de potentiels intervenants dans la formation, ou terrains de stage.

Au Burkina Faso, peuvent être cités :

- Les institutions et structures suivantes sous la tutelle du ministère de la santé du Burkina Faso : les Centres hospitaliers universitaires, Le Laboratoire national de santé publique (LNSP), la Direction générale de l'accès aux produits de santé (DGAPS), l'Agence nationale de la régulation pharmaceutique (ANRP) ; l'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE) ;
- L'Ordre National des Pharmaciens du Burkina Faso (ONPBF) ;
- L'Association BELWET ;
- Les Laboratoires Phytofla ;
- Sahel Pharma industrie.

A l'étranger, par exemple, le Laboratoire national de contrôle qualité des médicaments de Tunisie, la pharmacie centrale de Tunis, le département de médecine traditionnelle du Mali et YOLSE, santé publique et innovation ONG à Genève se sont engagés auprès du CEA-CFOREM.

Néanmoins si ces organismes peuvent constituer des débouchés professionnels potentiels pour les étudiants de la formation, les documents fournis ne permettent pas d'évaluer qualitativement et quantitativement l'apport effectif à la formation, par les accueils de stagiaires ou des embauches.

Le Master bénéficie de nombreux partenariats académiques en particulier à l'international. Ces partenariats sont présentés de façon très informative et concernent principalement des collaborations en recherche, en particulier avec des instituts ou universités à l'étranger : Université libre de Bruxelles, Université catholique de Louvain, Université de Liège, Université Toulouse III Paul Sabatier, Université d'Angers, Université Laval.

Référence 2-2 : L'articulation entre la formation et la recherche est clairement établie.

Les enseignements de certaines spécialités n'ont pas pour vocation première la formation à la recherche et privilégient l'acquisition des compétences professionnelles opérationnelles. Toutefois les enseignants ont inclus dans leurs enseignements des projets de recherche à développer et à présenter par les étudiants. Les étudiants sont de plus familiarisés à la recherche par la préparation et la soutenance du mémoire de fin d'étude. Le sujet du mémoire est présenté par chaque étudiant au cours de l'Unité d'Enseignement (UE) Méthodologie de la recherche au semestre 3. Certains étudiants effectuent des stages dans les laboratoires de recherche (par exemple à l'institut Paul EHRLICH en Allemagne) et ont participé à des séminaires. Les étudiants rencontrés lors de la visite marquent souvent leur intérêt pour la recherche et souhaiteraient poursuivre leur formation par un doctorat. Les perspectives d'une thèse à l'étranger ont été évoquées.

Le Master est bien adossé au laboratoire LADME dont les activités de recherche sont valorisées par des publications de bon niveau (liste des publications 2019-2020 transmise au comité).

Le projet de recherche en partenariat avec l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et l'Université catholique de Louvain (Belgique) pour l'étude du renforcement des potentialités de valorisation de plantes utilisées en médecine traditionnelle pour les infections atteste de coopérations actives en recherche (projet ARES VALTRAMED).

Référence 2-3 : La formation explicite ses relations avec les entreprises, associations et autres partenaires industriels ou culturels éventuellement internationaux.

Ce point est peu détaillé dans le rapport d'autoévaluation et se résume aux nombreuses lettres de soutien, accord d'appui ou de partenariats institutionnels ou socioéconomiques pour la création du CEA-CFOREM. Il n'est pas possible d'évaluer l'apport de ces partenaires à la formation.

Référence 2-4 : La formation explicite la valeur ajoutée de ses partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

Cet item n'est pas développé dans les documents transmis par l'établissement car les accords de convention de coopération avec des universités ou des instituts étrangers portent essentiellement sur des axes de recherche.

La mobilité des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs est actuellement difficile en raison de la crise sanitaire. La participation régulière d'enseignants chercheurs d'universités étrangères (notamment des universités du Sénégal, de la République de Côte d'Ivoire, du Bénin, de Belgique, de France et du Canada) est un atout pour la formation.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

L'organisation pédagogique de la formation est efficace. Les programmes de chaque spécialité sont présentés de façon détaillée, en cohérence avec les objectifs visés, et permettent une spécialisation progressive. L'absence d'une instance d'évaluation et de concertation transversale est regrettable. Les stages, leur organisation et leur encadrement participent à la formation professionnelle et à l'adaptation aux besoins de l'exercice professionnel. Une évaluation par les étudiants des terrains de stage serait à mettre en place. L'enseignement distanciel et les outils numériques sont appréciés des étudiants. Ces derniers bénéficient d'un bon encadrement par les enseignants qui paraissent à leur écoute. L'ouverture internationale existe mais la mobilité sortante pourrait être davantage soutenue.

Référence 3-1 : La structure de la formation est adaptée aux différents parcours étudiants.

La formation comprend un ensemble d'Unités d'enseignements cohérent avec les objectifs de chaque spécialité et permettant une spécialisation progressive des étudiants. Un descriptif complet (intitulé des UE, nombre d'heures CM, TD, TP, charge de travail attendue en heures des étudiants) du programme pédagogique est disponible pour chaque spécialité. Les *syllabus* en cours d'élaboration précisent de plus les prérequis, les

objectifs visés de chaque cours, les modalités des examens et la bibliographie à consulter. Les différentes UE sont en adéquation avec chaque spécialité et permettent une spécialisation progressive des étudiants. Certaines UE au semestre 3 (anglais scientifique, bio-informatique, méthodologie de la recherche) sont également dispensées à l'ensemble des étudiants toutes spécialités confondues. Le semestre 4 est consacré au stage (3 mois minimum) et au mémoire de fin d'études.

Depuis 2019, un système de visioconférence a été développé dans deux salles d'enseignement, afin de permettre aux étudiants de suivre les enseignements en distanciel, ce qui a été très apprécié des apprenants provenant des pays de la sous-région et de professionnels en reprise d'étude notamment et qui a été confirmé par les entretiens avec les étudiants. Une mise en ligne progressive des cours a été initiée en 2021 grâce à la mise en place de la plateforme Moodle pour les enseignants et les étudiants après une formation à l'utilisation de ces outils numériques.

Les salariés et sportifs ont la possibilité de suivre les cours à distance et de suspendre leur scolarité si nécessaire. En ce qui concerne les personnes en situation de handicap, aucun moyen (ascenseur, rampe) n'est actuellement mis en place pour leur permettre d'accéder aux salles de cours, toutes situées au premier étage d'un bâtiment. La construction en cours de locaux dédiés au CEA-CFOREM permettra de résoudre cette difficulté.

Référence 3-2 : Le contenu de la formation est en cohérence avec les exigences du monde socio-économique

Toute la formation du MSSM a été construite pour répondre aux besoins de compétences professionnelles autour du médicament. De nombreuses UE sont orientées vers les besoins d'exercice professionnel : bonnes pratiques pharmaceutiques, système de management de la qualité, mesure de l'amélioration de la qualité dans les soins de santé, hygiène – sécurité - gestion des déchets, gestion des projets et management du risque, management des hommes et des équipes, veille sanitaire et organisation des vigilances, lutte contre la contrefaçon, gestion des achats et des stocks, méthodologie en pharmaco-thérapeutique, suivi thérapeutique - éducation du patient, dispositifs médicaux, droit de la santé et droit pharmaceutique, usage rationnel – information - publicité et promotion : organisation - méthodes et outils, licences d'établissement et d'exercices professionnels, grossistes répartiteurs : architecture – revêtement - équipement et matériel, gestion de la chaîne de froid, procédés industriels : validation - maîtrise statistique - transposition d'échelle - nettoyage et validation, addiction en milieu de travail, propriété intellectuelle - brevets et marques, gaz médicaux, radio-pharmacie... La formation comporte des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche et de ses résultats. De nombreuses UE sont affichées à orientation recherche au semestre 1 (biopharmacie, pharmacologie générale, chimie thérapeutique - *drug design*, physicochimie et 3 UE ayant trait à la chimie analytique). Aux semestres 2 et 3, des UE à orientation recherche sont également mises en place (pharmacocinétique fondamentale et appliquée, cibles biologiques de l'action pharmacologique, nano-médicaments, anatomie – biologie - physiologie de la peau, recherche en santé – bioéthique - bio-statistiques - plans d'expérience - information scientifique, mécanismes d'action et cibles des toxiques, éléments de biologie moléculaire...).

La formation comporte des éléments de mise en situation des étudiants. Mais il est difficile d'apprécier réellement la mise en situation des étudiants au travers des TD dont la teneur exacte n'est pas décrite (hormis pour les 2 spécialités pour lesquelles on dispose d'un *syllabus*, « Biopharmacie » et « Pharmacologie et pharmacie clinique », qui présentent des études de cas, analyse critique d'articles, travaux de groupe sur les déterminants structurels de la qualité des soins, TD d'application et de conception de cadre logique de projet). Le stage en semestre 4 représente également une mise en situation pratique pour les étudiants.

La formation comporte des éléments d'enseignement d'au moins une langue étrangère : au semestre 3 une UE d'anglais scientifique (20h de cours et 30h de TD) est mise en place pour toutes les spécialités.

Référence 3-3 : Les projets et stages forment une modalité pédagogique essentielle qui est spécifiquement accompagnée.

Les stages et les projets notamment le projet de mémoire sont intégrés dans le cursus de formation et représentent une part essentielle pour l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires à l'étudiant dès la fin de sa formation pour assurer son exercice professionnel.

Le stage du dernier semestre a une durée de deux à trois mois, ce qui semble trop court pour permettre la réalisation d'un travail personnel. Les rapports de stage présentés en annexe montrent qu'il peut s'agir d'un stage de découverte de la structure d'accueil et d'observation. La possibilité de prolonger le stage a été évoquée lors de la visite. Les stages sont bien encadrés. Les objectifs, le déroulement, et les modalités de validation sont explicités dans le livret de l'étudiant et publiés sur le site du master. La recherche de stage en lien avec le projet professionnel de l'étudiant est accompagnée par la coordinatrice du master qui recueille auprès des partenaires académiques ou professionnels les offres de stages et les agrée. Les stages sont encadrés par le chargé de stage qui veille à l'organisation et assure le suivi et l'évaluation des stages. Les critères

pour l'agrément des offres de stages ne sont pas présentés dans le rapport. Il n'est pas fait mention d'une évaluation des terrains de stages par les étudiants.

Référence 3-4 : La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences utiles à son insertion professionnelle ou sa poursuite d'études.

Des UE transversales « Communication et rédaction administrative », « Management des hommes et des équipes », « Informatique médicale et pharmaceutique » font partie des programmes d'enseignement et permettent d'acquérir des compétences additionnelles utiles à l'insertion professionnelle. Il convient de souligner l'absence d'évaluation spécifique des compétences acquises, les modalités d'examen visant le contrôle de connaissances. Aucune UE optionnelle ou facultative n'est proposée dans la formation ce qui permettrait un parcours plus individualisé des étudiants.

Référence 3-5 : La formation encourage les TICE et les pratiques pédagogiques innovantes.

La pandémie du Covid-19 a imposé le recours aux modalités d'enseignement à distance, et ainsi favorisé l'acquisition de compétences en informatique par l'usage des cours en ligne et des plateformes d'enseignement (Moodle), les présentations orales ou groupe de travail par visioconférence. Un environnement de travail (ENT) pourrait être mis en place pour permettre l'accès à tous les enseignements mis en ligne, à des documents ou des exercices complémentaires. Il est difficile à la lecture du dossier et des documents en annexe d'évaluer la place des pratiques pédagogiques innovantes. Tous les enseignants ne semblent pas engagés dans le développement de pratiques pédagogiques interactives et la pédagogie par projet. Un accompagnement et des formations des enseignants seraient à mettre en place.

Référence 3-6 : La formation propose des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite.

La sélection à l'entrée du Master peut être un garant de réussite. Des séances d'accueil et de présentation du cursus sont proposées au début de la formation. Aucun accompagnement par du tutorat ou des groupes de niveau n'existe actuellement pour le Master. Il n'existe pas de suivi individuel structuré par un enseignant référent mais une proximité entre étudiant et enseignant a été perçue lors des entretiens pendant la visite. Les étudiants ont largement témoigné de la facilité des contacts avec leurs enseignants. Des groupes WhatsApp proposés par les enseignants permettent des interactions faciles. Des passerelles entre spécialités sont possibles. Le dossier fait état de 7 étudiants inscrits dans une spécialité puis acceptés en M2 dans une autre spécialité. Lors de la visite, il n'a pas été possible d'obtenir une information claire sur les motivations de ces modifications de parcours. La possibilité de validation de la première année par équivalence (autre master ou CES) a été utilisée par 5 étudiants.

Référence 3-7 : La formation prépare ses étudiants à l'international.

L'UE d'anglais scientifique (20h cours et 30h TD) fait partie du programme de toutes les spécialités mais le dossier n'évoque pas de certification de niveau. Quelques enseignements sont réalisés en mode bilingue (anglais – français) mais les modalités et les compétences linguistiques visées ne sont pas précisées.

Le nombre de crédits européens est affiché pour chaque EC et chaque UE. Les liens qu'entretiennent les enseignants-chercheurs avec des laboratoires à l'étranger et les conventions avec des partenaires internationaux permettent à des étudiants de faire leur stage à l'étranger (comme l'attestent les rapports de stage à l'étranger fournis dans le dossier d'autoévaluation). Le dossier ne fait pas état de processus particulier de préparation à la mobilité ni d'indicateurs chiffrés de mobilité sortante des étudiants. Les étudiants souhaiteraient plus de bourses de mobilité au niveau du Master. La mobilité entrante concerne l'inscription au Master d'étudiants des pays africains voisins (11 étudiants en 2018-2019, 6 en 2019-2020 et 18 en 2020-2021).

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

La formation est dispensée par une équipe pédagogique identifiée et connue de tous. Les modalités d'évaluation des connaissances sont claires, pertinentes et communiquées aux étudiants. L'approche par les compétences pour les différentes spécialités, définie en collaboration avec l'ordre des pharmaciens et le ministère de la santé, pourrait être engagée.

Le suivi des étudiants par une analyse des effectifs, de leurs caractéristiques et de l'insertion professionnelle doit être poursuivi de façon à assurer une démarche d'assurance qualité fondée sur des indicateurs pertinents. Pour l'amélioration continue de la formation, les indicateurs de réussite aux examens et les évaluations par les étudiants des enseignements théoriques, pratiques et des stages sont à mettre en place et à analyser régulièrement. La participation active et institutionnelle des étudiants au pilotage et à la gouvernance de la formation est limitée.

Référence 4-1 : La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée.

La formation s'adosse à une structuration hiérarchique parfaitement définie et lisible dans l'organigramme présenté dans le dossier d'autoévaluation. Le positionnement du CEA-CFOREM préserve la tutelle par l'Université, les liens avec l'UFR/SDS, l'ED2S et le laboratoire LADME tout en introduisant le comité consultatif sectoriel, le comité consultatif scientifique international et des responsables de procédures ou les coordonnateurs pour l'enseignement et la recherche nécessaires au fonctionnement du CEA-CFOREM et au pilotage des diplômes proposés.

La formation MSSM dispose de moyens administratifs et pédagogique suffisants. Les moyens humains sont adaptés pour des promotions d'étudiants d'environ 50 pour la promotion 2020-2021. Des locaux sont actuellement mis à la disposition par l'UFR en attendant la fin de la construction de locaux dédiés au CEA-CFOREM, les effectifs étudiants de l'UFR étant en augmentation constante. L'ouverture éventuelle de deux nouvelles spécialités ne semble pas provoquer d'inquiétude de l'équipe pédagogique concernant la soutenabilité.

Le Master est administré par le coordonnateur du CEA-CFOREM nommé par le Président de l'Université, le coordonnateur de la recherche, le coordonnateur des affaires académiques et un comité pédagogique nommé par le Président de l'UJKZ et présidé par le coordonnateur des affaires académiques du CEA-CFOREM. Le comité pédagogique comprend des enseignants nationaux et étrangers, et des professionnels reconnus pour leurs compétences dans le domaine de la santé et des sciences du médicament. Un secrétariat pédagogique gère les aspects organisationnels des enseignements. Les missions de chaque partie prenante sont clairement définies.

L'équipe pédagogique est formellement identifiée pour chaque spécialité et connue des étudiants (documents transmis après la visite du comité). Elle comprend une quinzaine d'enseignants-chercheurs des différentes disciplines pharmaceutiques, titulaires de l'UJKI ou d'universités de la sous-région, un nombre significatif d'intervenants extérieurs et des enseignants invités des universités européennes ou canadiennes. La présentation détaillée des titres et/ou qualifications de chaque intervenant est en cours de réalisation. La liste des enseignants du Master et la répartition de leurs interventions dans les spécialités ont été transmises au comité après la visite.

Il n'existe pas de structure rassemblant tous les acteurs de la formation pour les questions concernant les enseignements. La mise en place d'une telle structure pourrait être intéressante pour harmoniser les enseignements, la participation des intervenants extérieurs et contribuer à l'amélioration continue de la formation. Une participation active institutionnelle d'étudiants au pilotage et la gouvernance de la formation serait à promouvoir. En effet il n'y a pas d'étudiants dans le comité pédagogique.

Référence 4-2 : L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants

La composition et les modalités de fonctionnement des jurys d'examens de semestre et les jurys de soutenance de mémoire sont définies. Les modalités pratiques de passation des épreuves d'examens, l'évaluation des stages, et du mémoire de fin d'études, d'accès aux notes, les modalités de contrôle des connaissances de chaque enseignement sont explicites et présentées dans le livret de l'étudiant et le syllabus du cours.

Chaque UE est validée par l'acquisition d'une note supérieure ou égale à 10/20. Il y a compensation entre les notes des ECU de l'UE (une note inférieure à 6/20 ne peut pas être compensée). L'attribution des ECTS est définie pour chaque enseignement théorique ou pratique. La validation du stage et du mémoire nécessite une note supérieure ou égale à 12/20.

Référence 4-3 : Le suivi de l'acquisition de compétences est une préoccupation de la formation.

La présentation des programmes et les modalités d'enseignement sont orientées vers l'acquisition de connaissances et l'approche compétences n'est pas exprimée de façon explicite bien que des objectifs d'amélioration de compétences professionnelles soient affichés. Le dossier ne fait pas état d'un portefeuille de compétences dans lequel les étudiants rapportent les activités réalisées pendant les stages et formalise les connaissances et compétences acquises.

Une formation des enseignants à la description des enseignements en approche compétence et la déclinaison de la formation en blocs de connaissances et compétences serait une plus-value pour l'évolution du master au sein d'un centre d'excellence.

Référence 4-4 : Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés.

Le CEA-CFOREM a une parfaite connaissance des effectifs étudiants, de la répartition par genres, par pays d'origine, et par statut (étudiants en formation initiale ou en reprise d'études). La fiche de caractérisation présente ces données pour les quatre dernières années. Les effectifs des promotions sont en constante augmentation (de 21 en 2014-2015 à 53 en 2020-2021). Le rapport de suivi des effectifs étudiants et l'enquête *Alumni* détaillent le suivi par spécialité, la répartition par genre, le pays d'origine, le nombre de boursiers et l'origine des bourses.

Le dossier ne permet pas d'évaluer le recrutement et l'attractivité au regard du nombre de candidats. Le plan marketing CEA-CFOREM souligne les marges de progrès nécessaires pour promouvoir la formation de Master afin d'atteindre les objectifs fixés d'amélioration en approvisionnement des populations en produits de santé.

Le suivi des résultats aux examens n'est pas détaillé par année, par cours et pour tout le cursus. Les effectifs des étudiants ayant validé le Master sont indiqués dans le rapport. Il apparaît que seuls 73% des étudiants sont diplômés. Cet indicateur n'est pas commenté dans le rapport mais relevé comme point faible. Les échanges lors de la visite ont évoqué un retard à la soutenance du mémoire, les étudiants étant embauchés avant la validation finale du diplôme. Ce point mérite une analyse et une remédiation éventuelle au vu de la place significative au dernier semestre du mémoire de fin d'études peut-être au détriment du stage le plus souvent limité à trois mois.

Référence 4-5 : La formation dispose d'une information complète sur le devenir de ses diplômés.

La direction du Master possède une bonne connaissance du devenir de ses étudiants et de leur insertion professionnelle grâce à une enquête effectuée en 2021 auprès des diplômés. Il convient de souligner le taux très satisfaisant de réponse de 94,3%.

L'analyse pour les promotions ayant soutenu le mémoire montre une bonne insertion professionnelle en adéquation avec la formation suivie. Une analyse plus fine détaille les différents employeurs et le nombre de postes à responsabilité occupés. Cette analyse souligne l'adéquation de la formation avec les attendus professionnels et mériterait d'être publiée pour être connue des employeurs et des futurs étudiants. Il convient de souligner que chaque promotion comprend plus d'une dizaine de professionnels, la plupart pharmaciens dans des hôpitaux, reprenant une formation pour améliorer leurs compétences en particulier en pharmacie hospitalière.

La poursuite en doctorat des étudiants issus du master est bien documentée (document fourni après la visite). Une quinzaine d'étudiants poursuivent en thèse et la plupart bénéficient de bourses, essentiellement du gouvernement malien, du CEA-CFOREM et du groupe français Pierre Fabre.

Référence 4-6 : La formation repose sur une politique qualité et éthique rendue publique.

L'évaluation de l'enseignement par les étudiants n'a pas été faite systématiquement. La politique à mettre en place dans ce domaine est décrite de façon détaillée. Un formulaire d'évaluation de l'enseignement par les étudiants, la grille d'évaluation des enseignants, et la méthodologie et les procédures sont clairement présentés. Des mesures antifraude et/ou anti-plagiat et/ou anticorruption ont été mises en place au niveau de l'Université et publiées dans le règlement intérieur de celle-ci ainsi que dans le livret étudiant. Une politique de lutte contre le harcèlement et les agressions sexuelles est adoptée au niveau de CEA-CFOREM.

La Section Pharmacie de l'UFR/SDS a sollicité en 2019 l'évaluation des formations selon une procédure mise en place par la Conférence internationale des doyens des facultés de pharmacie d'expression française (CIDPHARMEF). Cette évaluation a sensibilisé les acteurs de la formation à la nécessité d'autoévaluation pour l'amélioration continue de la formation.

Le Master porté actuellement par le CEA-CFOREM n'a pas encore été soumis à une évaluation externe mais les rapports d'activité annuels demandés par la Banque Mondiale nécessitent une démarche de suivi et mesure de l'atteinte des objectifs qui confèrent une compétence en évaluation.

Le dossier d'autoévaluation en vue de l'accréditation a été construit par un comité de pilotage comprenant une dizaine de membres avec l'appui de la Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) de l'université. LA CIAQ comprend 21 personnes qui participent à la formation à la qualité des enseignants-chercheurs dans les composantes. L'analyse SWOT jointe au dossier d'autoévaluation est informative et objective, et doit permettre la déclinaison d'un plan d'action d'amélioration continue pour assurer un niveau d'excellence de la formation au sein d'un CEA, en adéquation avec les besoins en santé identifiés.

Le comité de pilotage poursuivra son activité pour suivre la mise en œuvre des points d'amélioration du master, pérenniser la démarche d'autoévaluation et, par la démarche qualité ainsi instaurée, promouvoir l'amélioration continue de la formation.

V. CONCLUSION

Le Master dispensé sous la tutelle de l'UJKZ et du CEA-CFOREM est une formation parfaitement adaptée pour optimiser les compétences des professionnels du médicament et améliorer l'accès aux traitements de la population. Les liens marqués avec le monde professionnel sont garants d'une évolution de la formation en regard des besoins de santé publique et des progrès scientifiques, mais des propositions d'amendement des cursus ou la création de nouveaux parcours doivent s'appuyer sur des indicateurs validés dont certains sont encore à mettre en place.

La qualité du pilotage, la diversité de l'équipe pédagogique et l'implication des enseignants-chercheurs rencontrés auprès des étudiants sont remarquables. Les entretiens ont mis en évidence l'enthousiasme des étudiants, leur engagement dans leurs études et leur grande satisfaction vis à vis de leur formation.

Le comité souligne le travail réalisé pour la rédaction et la présentation du dossier de demande d'accréditation. La réactivité pour répondre aux demandes d'éléments complémentaires et les très nombreuses annexes très pertinentes communiquées illustrent bien la capacité à évoluer vers une démarche d'assurance qualité. La demande d'accréditation a été une opportunité : d'autoévaluation, de mise en place d'indicateurs dont le suivi et l'analyse régulière permettront l'amélioration continue du Master.

POINTS FORTS

- Formation mise en place après identification des besoins de qualification pour améliorer l'accès aux produits de santé de la population,
- Master porté par un CEA bénéficiant de financements de la Banque Mondiale,
- Présentation très claire des programmes de formation et description détaillée des objectifs, connaissances et compétences visées,
- Bonne information des étudiants sur les modalités des enseignements et des contrôles de connaissance,
- Adossement à une recherche de qualité,
- Bonne adaptation aux enseignements à distance des étudiants et des enseignants.

POINTS FAIBLES

- Absence d'évaluation par les étudiants des enseignements et des terrains de stage,
- Absence de suivi des taux de réussite aux examens,
- Absence des étudiants dans les instances de pilotage de la formation,
- Innovations pédagogiques et approche par compétences à développer,
- Absence de système institutionnel d'aide à la réussite.

RECOMMANDATIONS

La formation des maîtres de stages et l'évaluation des terrains de stage devraient favoriser la qualité de la formation professionnelle.

La démarche qualité au service de l'amélioration continue des formations est à soutenir en pérennisant un comité d'assurance qualité qui assurera la collecte et l'analyse des indicateurs d'évaluation des enseignements et de suivi des étudiants et diplômés. Les étudiants devraient être associés à cette démarche en les intégrant aux différentes instances de pilotage.

Une analyse de l'impact de la formation sur l'amélioration des compétences des professionnels du médicament ainsi que l'analyse par anticipation des besoins du monde socioprofessionnel impliqué dans la santé des populations seraient utiles avant de mettre en œuvre les révisions des cursus prévues en 2022.

VI. OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT



UNIVERSITE JOSEPH KI ZERBO (UJKZ)

UFR / Sciences De la Santé (UFR/SDS)

Ecole Doctorale Sciences et Santé (ED2S)

**Centre de Formation, de Recherche et d'Expertises en sciences du
Médicament (CEA-CFOREM)**

N° 2022 050 MESRI/SG/UJKZ/CFOREM

Ouagadougou, le

12 AVR. 2022

Le Coordonnateur du Projet CEA-CFOREM

A

**Madame Maria BONNAFOUS-BOUCHER
Directrice HCERES du Département Europe
et International**

Objet : Accusé de réception du rapport d'évaluation externe
du Master de spécialités en santé et sciences du
médicament (MSSM)

Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous renouvelons nos remerciements et notre grande joie d'avoir été évalués par votre institution.

Ce processus, à travers l'auto-évaluation et l'évaluation par les experts du HCERES, nous a donné l'opportunité d'identifier les forces et les faiblesses de notre programme de formation. Ces résultats nous guideront dans la mise en œuvre des actions d'amélioration de cette formation dont l'ambition est d'être un pôle d'excellence de formation, de recherche et d'expertise sur le médicament de la sous-région ouest-africaine.

Nous accusons bonne réception de votre rapport d'évaluation et vous informons de l'absence d'observations majeures à formuler.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous rassurons de la prise de dispositions nécessaires à la mise en œuvre des recommandations issues de cette évaluation.

Je vous prie de recevoir, **Madame la Directrice**, nos sincères salutations.

Prof Rasmané SEMDE

*Chevalier de l'Ordre National
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques*

DÉCISION D'ACCRÉDITATION

Master de spécialités en santé et sciences du médicament

Centre d'excellence africain de formation, de recherche et d'expertises en sciences du médicament (CEA CFOREM)

Université Joseph KI-ZERBO

Burkina Faso

Juillet 2022

PORTÉE DE LA DÉCISION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE HCÉRES

Le Hcéres a fondé son processus d'évaluation sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : la Commission d'accréditation prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et motivé.

La décision prise par le Hcéres et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de la formation correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France du diplôme concerné par la formation accréditée. Le processus d'accréditation du Hcéres n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France du diplôme ainsi labellisé.

ANALYSE DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation affiche de façon claire et lisible les connaissances et compétences à acquérir. Les étudiants et parties prenantes connaissent les débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études

Appréciation du critère

Les documents transmis attestent d'une bonne capacité à définir et décrire les objectifs de la formation, les connaissances à acquérir et les compétences visées. Le guide de l'étudiant particulièrement détaillé est un document remarquable pour l'information des apprenants. Les *syllabus* de la formation, en cours de déploiement, sont un outil adapté à la présentation de la finalité des différentes spécialités du Master. Les intitulés des différentes spécialités sont lisibles et adaptés aux besoins de formations approfondies dans le champ pharmaceutique, identifiés au plan national et dans la sous-région Ouest-africaine, en formation initiale ou continue. Les débouchés sont bien identifiés et la formation adaptée aux besoins professionnels.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a défini un positionnement global adapté à ses finalités incluant une articulation claire avec la recherche, des partenariats académiques et/ou avec le monde socio-économique et culturel, des partenariats nationaux et/ou internationaux.

Appréciation du critère

La formation est bien positionnée dans l'offre nationale et internationale au niveau de la sous-région Ouest africaine et bénéficie de l'attractivité de l'Université Joseph KI-ZERBO ainsi que du rattachement au CEA-CFOREM. Si la vocation première de la formation n'est pas la recherche, les liens avec celle-ci sont notables et attestés par des publications de niveau reconnu. De nombreux soutiens institutionnels, universitaires ou professionnels sont évoqués mais il est difficile d'évaluer leurs apports spécifiques à la formation.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation intègre des modules d'enseignement structurés, progressifs, adaptés aux différents publics. Elle permet d'acquérir des connaissances et compétences additionnelles et elle est cohérente avec le contexte socio-économique.

La formation intègre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle tels que projets et stages, TICE et innovations pédagogiques.

La formation est ouverte à l'international.

Appréciation du critère

L'organisation pédagogique de la formation est efficace. Les programmes de chaque spécialité sont présentés de façon détaillée, en cohérence avec les objectifs visés, et permettent une spécialisation progressive. L'absence d'une instance d'évaluation et de concertation transversale est regrettable. Les stages, leur organisation et leur encadrement participent à la formation professionnelle et à l'adaptation aux besoins de l'exercice professionnel. Une évaluation par les étudiants des terrains de stage serait à mettre en place. L'enseignement distanciel et les outils numériques sont appréciés des étudiants. Ces derniers bénéficient d'un bon encadrement par les enseignants qui paraissent à leur écoute. L'ouverture internationale existe, mais la mobilité sortante verrait à être davantage soutenue.

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a un dispositif de pilotage clair et opérationnel, incluant la participation des partenaires et des étudiants.

Elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique organisée disposant de données précises et à jour.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont transcrits en compétences.

Des mesures anti-fraude ont été mises en place.

Appréciation du critère

La formation est dispensée par une équipe pédagogique identifiée et connue de tous. Les modalités d'évaluation des connaissances sont claires, pertinentes et communiquées aux étudiants. L'approche par compétences pour les différentes spécialités, définie en collaboration avec l'ordre de pharmaciens et le ministère de la santé verrait à être engagée.

Le suivi des étudiants par une analyse des effectifs, de leurs caractéristiques et de l'insertion professionnelle doit être poursuivi de façon à assurer une démarche d'assurance qualité fondée sur des indicateurs pertinents. Pour l'amélioration continue de la formation, les indicateurs de réussite aux examens et les évaluations par les étudiants des enseignements théoriques, pratiques et des stages sont à mettre en place et à analyser régulièrement. La participation active et institutionnelle des étudiants au pilotage et à la gouvernance de la formation est limitée.

DÉCISION FINALE

Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante :

« Décision d'accréditation pour 5 ans ».

SIGNATURE



Pour le Hcéres,

Thierry Coulhon, Président



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

